

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	21 avril 2024
Numéro	24.148	Heure	20h44

Auteur-e(s) : Groupe Vert'Libéral-Le Centre	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Création de pôles intergénérationnels dans les EMS	
Contenu : Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'étudier la possibilité de créer des pôles intergénérationnels et des lieux de rencontres entre les jeunes générations et les anciennes générations afin de lutter contre la solitude dans les établissements médico-sociaux (EMS) et de favoriser un climat de vie sain au sein même des homes de notre canton, notamment en rapprochant les crèches et les EMS.	
Développement (obligatoire) : Un pont entre les générations pour le bien-être des aînés : favoriser les liens intergénérationnels est d'une importance capitale, en particulier au sein des établissements pour personnes âgées. C'est dans cette optique que la République et Canton de Genève a mis en place ce concept, avec des résultats très encourageants. Ces interactions entre les générations permettent de combattre efficacement la solitude et la dépression qui peuvent toucher les seniors. La mise en place de pôles intergénérationnels permet de sortir de l'isolement. Trop souvent, les EMS se transforment en espaces clos, coupant leurs résidents du monde extérieur et des interactions avec les autres générations au-delà du personnel soignant. Or, ces lieux ne devraient pas être synonymes de tristesse, mais plutôt de vie, de joie et de rencontres. Les aînés ont une richesse de savoirs et d'expériences à transmettre aux jeunes générations qui, à leur tour, peuvent apporter gaieté et bonne humeur aux personnes âgées. Ces échanges créent un lien précieux et bénéfique pour tous. Favoriser les rencontres entre les résidents des EMS et les enfants des crèches, par exemple, devrait devenir une pratique courante et appréciée de tous. De même, ouvrir les portes des EMS à tous ceux qui souhaitent partager un moment de discussion avec les résidents contribuerait à rendre leur quotidien plus léger et plus doux. L'encouragement des liens intergénérationnels au sein des EMS est un pas important vers la création d'espaces de vie plus dynamiques et chaleureux pour les personnes âgées. Cela permet non seulement de lutter contre l'isolement et la solitude, mais aussi de favoriser le bien-être et l'épanouissement de toutes les générations. Ouvrons les portes des EMS et créons des ponts entre les générations pour une société plus inclusive et solidaire !	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Magali Brêchet		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Martine Donzé	Jennifer Hirter	Pierre-Yves Jeannin
Brigitte Leitenberg	Sarah Pearson-Perret	Maxime Auchlin
Mireille Tissot-Daguette	Aël Kistler	Caroline Plachta
Nathalie Schallenberger	Blaise Fivaz	Michelle Grämiger
Manon Freitag	Laurent Suter	

Position du Conseil d'État

Comme le souligne notamment le rapport [24.011](#), la construction de nouveaux EMS représente un défi de taille au regard du vieillissement de la population. Les attentes des parents en termes d'accueil extrafamilial sont par ailleurs croissantes. Ces deux domaines relèvent toutefois de logiques différentes, en termes de portage de projets,

de normes ou encore de financement ; cela n'empêche pas que des expériences intergénérationnelles ont déjà cours aujourd'hui. Ouvert à celles-ci, le Conseil d'État estime néanmoins que les conditions actuelles s'avèrent suffisantes pour concrétiser de tels pôles et qu'il n'est pas nécessaire de se doter d'outils spécifiques pour les favoriser davantage.